



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 juillet 2014

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** - Ouverture de la séance.
 - Présentation du bilan 2013 du Plan de gestion stratégique.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure.
Aucune demande.
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents.
Aucun document.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 7 juillet 2014.
- 10.07** Approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 juin 2014.

12 – Orientation

- 12.01** Autoriser les bibliothèques de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à participer au projet « Lire c'est payant » dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec qui se déroulera du 18 au 25 octobre 2014.
- 12.02** Approuver le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2014-2017 de la CDEC AHUNTSIC-CARTIERVILLE relativement à son mandat de centre local de développement (CLD).
- 12.03** Adhérer aux sept principes du Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015.
- 12.04** Autoriser l'organisme ÉCO-QUARTIER CARTIERVILLE (Ville en vert) à travailler sur le domaine public pour le verdissement de deux ruelles dans le quartier Saint-Simon du district de Saint-Sulpice dans le cadre du projet Parcours fraîcheur Saint-Simon.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer une contribution financière de 1 650 \$ à SERVICE DES LOISIRS STE-ODILE, pour l'année 2014, en ajout à la contribution financière de base, dans le cadre de la convention en vigueur pour le programme « Clubs de vacances ».
- 20.02** Octroyer une contribution financière additionnelle de 13 986 \$ à PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE, pour l'année 2014, dans le cadre de la convention en vigueur, pour le projet « Patrouille cycliste dans les parcs et pistes cyclables ».
- 20.03** Dossier retiré.
- 20.04** Accorder un contrat à NORTRAX QUÉBEC INC. pour la location et le service d'entretien d'une chargeuse articulée sur roues, pour une période de 5 ans (5 mois d'utilisation par année), au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12698 (entente d'approvisionnement 870144) et autoriser à cette fin une dépense n'excédant pas 261 273,50 \$, toutes taxes comprises.
- 20.05** Ratifier l'octroi du contrat de gré à gré à ÎLE SANS FIL, organisme à but non lucratif, pour le déploiement de solutions d'accès Internet sans fil haute vitesse au parc Ahuntsic ainsi qu'au Centre communautaire Henri-Julien et autoriser à cette fin une dépense de 25 935,41 \$ toutes taxes comprises.
- 20.06** Accorder un contrat à GROUPE HEXAGONE, S.E.C. pour des travaux de voirie sur l'avenue Laure-Conan, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-012 et autoriser à cette fin une dépense de 549 176,83 \$, comprenant les taxes et les frais incidents. - 10 soumissionnaires.
- 20.07** Accorder un contrat de gré à gré à VIDÉOTRON pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet d'aménagement du domaine public de la rue Chabanel et autoriser à cette fin une dépense de 278 584,77 \$, toutes taxes comprises.
- 20.08** Accorder un contrat de gré à gré à BELL CANADA pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet d'aménagement du domaine public de la rue Chabanel et autoriser à cette fin une dépense de 95 284,44 \$, toutes taxes comprises.
- 20.09** Approuver l'entente à intervenir avec HYDRO-QUÉBEC pour la réalisation des travaux d'élagage en rive au parc Nicolas-Viel.
- 20.10** Dossier retiré.
- 20.11** Approuver les nouveaux amendements à la convention initiale intervenue avec LES YMCA DU QUÉBEC le 8 octobre 2008 (CA08 090335) et modifiée le 7 mars 2011 (CA11 090037).
- 20.12** Accorder un contrat à G. DAVIAULT LTÉE pour le remplacement de deux arrêt-balles et clôtures au parc St-Paul-de-la-Croix, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-009 et autoriser à cette fin une dépense de 77 148,23 \$, comprenant les taxes et les contingences - 5 soumissionnaires.
- 20.13** Majorer le contrat accordé à TERRASSEMENT AHUNTSIC INC. pour l'aménagement d'un terrain de bocce et sa revitalisation environnementale au parc Henri-Julien et autoriser à cette fin une dépense de 13 021,42 \$, comprenant les taxes et frais incidents (Dossier en référence : 1140237001).

- 20.14** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'autoriser un virement budgétaire du Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de la Direction de la diversité sociale vers le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour un montant de 51 000 \$ / Accorder un contrat à TERRASSEMENT AHUNTSIC INC. pour l'aménagement et l'installation d'un abri au parc De Mézy, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation S2014-014 (48 122,79 \$, taxes comprises) - 2 soumissionnaires / Accorder un contrat de gré à gré A 9191-7898 QUÉBEC INC. (Carbec.ca) pour la fourniture de la structure en acier devant recevoir l'abri au parc De Mézy (24 636,27 \$, taxes comprises) / Autoriser à cette fin une dépense totale de 80 017,43 \$, comprenant les taxes et les frais incidents.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1er au 31 mai 2014.
- 30.02** Fermeture des règlements d'emprunt : RCA05 09001, RCA05 09002, RCA05 09003, RCA05 09008, RCA05 09009, RCA05 09010, RCA05 09011, RCA05 09012, RCA06 09001, RCA06 09005, RCA06 09008, RCA06 09009, RCA06 09011, RCA07 09001, RCA07 09002, RCA07 09009, RCA08 09010, RCA09 09001, RCA09 09008 et RCA10 09006.
- 30.03** Recommander au conseil d'agglomération d'approuver l'entente visant la relance du Fonds local de solidarité Ahuntsic-Cartierville et la conversion partielle du prêt de Fonds locaux de solidarité FTQ sous forme de contribution et d'autoriser la signature de cette entente.
- 30.04** Octroyer une contribution financière de 2 000 \$ à RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE pour appuyer la tenue de l'édition 2014 des Jeux de la rue qui se tiendront du 31 juillet au 13 août 2014.
- 30.05** Octroyer des contributions financières totalisant 28 400 \$ à différents organismes pour l'année 2014 dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir.
- 30.06** Octroyer des contributions financières totalisant 4 900 \$ aux organismes suivants : ASSOCIATION DE BASEBALL AHUNTSIC-CARTIERVILLE (1 000 \$), FESTIVAL ITALIANO INC. (1 000 \$), TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE (1 350 \$) et RÉSEAU DE LA COOPÉRATION DU TRAVAIL DU QUÉBEC, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ (C.J.S. COOPÉRATIVE JEUNESSE SERVICE) (1 550 \$).
- 30.07** Octroyer des contributions financières totalisant 1 150 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives.
- 30.08** Modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, d'un montant de 20 648 \$, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière provenant de l'organisme Avenir d'enfants.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons non alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles et l'installation de bannières.

- 40.02** Modifier la résolution CA14 090060 en remplaçant les ordonnances relatives à la tenue de l'événement « Promotion commerciale du secteur Gouin Ouest ».
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3), une ordonnance afin de fixer les périodes d'ouverture des parcs en rive situés aux extrémités des avenues de l'Alliance et Leblanc, des rues Tolhurst, De Serres, du Fort-Lorette, Fréchette, Grenet, Jasmin, de l'Abord-à-Plouffe, Olivier, Ranger et Saint-Denis ainsi que du boulevard Toupin.
- 40.04** Planter un arrêt obligatoire sur la rue Fleury Est à l'intersection de la rue Charton ainsi qu'un débarcadère pour la future garderie.
- 40.05** Établir la circulation à sens unique sur l'avenue Alfred-Laliberté et la voie locale du boulevard de l'Acadie.
- 40.06** Rendre une décision quant à une demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisé pour le bâtiment portant les numéros 8872 à 8876, rue Waverly - Lot 3706214 du cadastre du Québec.
- 40.07** Rendre une décision, quant à l'approbation ou au refus d'approuver, conformément au Titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), la construction d'un bâtiment au 8965, rue Clark - Lot 1998722 du cadastre du Québec - Demande de permis 3000712171.
- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la construction du nouveau poste Fleury d'Hydro-Québec au 590, rue Sauvé Ouest - Zones 0344, 0346 et 0366.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment existant pour aménager un quai de chargement pour six unités de petites dimensions en cour avant de l'immeuble portant le numéro 9150, rue Charles-De La Tour, érigé sur le lot 4964691 du cadastre du Québec - Zone 0339.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modifications ou d'occupation d'un immeuble ((RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition des 3 bâtiments situés au 9700, 9710 et 9720, boulevard Saint-Laurent et la construction d'un bâtiment d'habitation de 8 étages avec une construction hors toit comptant environ 104 logements et des commerces au rez-de-chaussée - Zone 0365 - (dossier en référence 1130449006).
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 5079, boulevard Gouin Ouest - Lot 1434326 du cadastre du Québec - Zone 0669.
- 40.12** Adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) quant aux dispositions relatives au contrôle architectural pour les nouvelles constructions et pour les remplacements de plus de 50 % de la projection horizontale d'un toit et aux mesures de contingentement applicables à un débit de boissons alcooliques dans les zones C.4C et C.5C (01-274-37).
- 40.13** Adopter le Règlement sur l'occupation du domaine public relatif aux abribus.
- 40.14** Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain.

- 40.15** Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 237 655 \$ pour la réfection de la toiture du bâtiment sis au 12137, avenue du Bois-de-Boulogne (RCA05 09005).
- 40.16** A- Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'affectation et à la densité dans le but de permettre la réalisation d'un projet situé à l'angle nord-ouest du boulevard Saint-Laurent et de la rue de Port-Royal Ouest - Dossier en référence 1130449005.
- B- Adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'affectation et à la densité dans le but de permettre la réalisation d'un projet situé à l'angle nord-ouest du boulevard Saint-Laurent et de la rue de Port-Royal Ouest et le transmettre au conseil municipal pour adoption - (Dossier en référence 1130449005).
- 40.17** A- Donner un avis de motion en vue de l'adoption par le conseil municipal d'un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'agrandissement d'un secteur d'affectation « secteur résidentiel » à même un secteur d'affectation « secteur d'emplois », la création d'un secteur de densité 01-T9 à même une partie du secteur de densité 01-06 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-ouest des rues Sauvé et Meilleur, afin de permettre la réalisation d'un projet résidentiel - Lot 1488873 du cadastre du Québec (dossier en référence 1124039020).
- B- Adopter un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'agrandissement d'un secteur d'affectation « secteur résidentiel » à même un secteur d'affectation « secteur d'emplois », la création d'un secteur de densité 01-T9 à même une partie du secteur de densité 01-06 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-ouest des rues Sauvé et Meilleur, afin de permettre la réalisation d'un projet résidentiel - Lot 1488873 du cadastre du Québec et le transmettre au conseil municipal pour adoption (dossier en référence 1124039020).

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner le maire suppléant de l'arrondissement pour les mois de septembre à décembre 2014.

60 – Information

- 60.01** Recevoir la requête pour la constitution d'une société de développement commercial sous la dénomination « SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL QUARTIER FLEURY OUEST » et mandater la direction performance, greffe et services administratifs afin d'y accorder les suites appropriées en vertu de la Loi sur les cités et villes.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 7 mai 2014.
- 70.02** Affaires nouvelles.
- 70.03** Levée de la séance.